

CESAL est une ONG espagnole de coopération au développement présente dans 11 pays en Afrique, Amérique Latine et Europe de l'Est avec des projets dans les secteurs : éducation, santé, logement, assainissement, développement productif, sécurité alimentaire et agriculture, renforcement de la société civile, protection de l'environnement, etc. CESAL est présente en Haïti depuis l'année 2007



L'ONG CESAL RECRUTE DEUX CONSULTANT·E·S POUR UNE FORMATION SUR L'INCLUSION SCOLAIRE DES ENFANTS EN SITUATION DE MOBILITÉ FORCÉE

Poste :	Deux consultant·e·s chargé·e·s de préparer et d'animer une formation sur l'inclusion scolaire des enfants en situation de mobilité forcée, destinée aux responsables éducatifs et au personnel enseignant d'Anse-à-Pitres.
Lieu de travail :	Communes d'Anse-à-Pitres, département du Sud-Est.
Assistance technique :	Dans le cadre de son projet à Anse-à-Pitres, CESAL souhaite renforcer les capacités des fonctionnaires du Bureau du District Scolaire (BDS), des membres de la Commission Municipale de l'Éducation (CME), des directeurs et directrices d'écoles ainsi que des enseignants et enseignantes sur l'inclusion scolaire des enfants en situation de mobilité forcée. La formation combinera des apports théoriques et des exercices pratiques afin de renforcer les connaissances et les compétences des acteurs éducatifs en matière d'inclusion scolaire des enfants en situation de mobilité forcée. Elle permettra aux participant·e·s de mieux comprendre les droits de l'enfant, l'importance de l'éducation dans le développement de l'enfant et les enjeux liés à la scolarisation des enfants en situation de mobilité forcée dans le contexte frontalier d'Anse-à-Pitres. Elle visera également à fournir des outils concrets pour améliorer l'accueil, la participation et le suivi scolaire de ces enfants. La formation abordera notamment les thématiques suivantes : - Droits de l'enfant et droit à l'éducation : les principes fondamentaux de la Convention relative aux droits de l'enfant, le droit à l'éducation et la responsabilité des acteurs éducatifs dans sa mise en œuvre. - Importance de l'éducation et inclusion scolaire : le rôle de l'éducation dans le développement de l'enfant, les conséquences de l'interruption de la scolarité et les principaux obstacles rencontrés par les enfants en situation de mobilité forcée. - Mobilité forcée et contexte frontalier : les difficultés liées à l'accès à l'école, à l'inscription, à l'adaptation et à la continuité du parcours scolaire des enfants concernés. - Outils pratiques pour favoriser l'inclusion scolaire : méthodes d'accueil des élèves, adaptation des activités pédagogiques, organisation du travail en classe et stratégies permettant de favoriser la participation de tous les enfants. - Sensibilisation à la protection de l'enfance : identification des situations pouvant compromettre la sécurité ou le bien-être des enfants, prévention des violences et des discriminations, et orientation vers les services compétents lorsque cela est nécessaire. - Application pratique des connaissances : analyse de situations concrètes rencontrées dans les établissements scolaires et élaboration de réponses adaptées aux difficultés identifiées.

	La méthodologie combinera des présentations théoriques, des échanges d'expériences, des études de cas, des exercices pratiques et des travaux de groupe. Les participant·e·s seront invité·e·s à appliquer les connaissances acquises à des situations concrètes et à identifier des mesures pouvant être mises en œuvre dans leurs établissements scolaires. Une attention particulière sera accordée à l'adaptation des contenus aux réalités du terrain et aux responsabilités des différents acteurs éducatifs, afin que la formation débouche sur des pratiques concrètes en faveur d'une éducation inclusive, accessible et protectrice pour tous les enfants. Afin de garantir la pertinence de la formation, une phase préparatoire en ligne sera organisée avant les sessions en présentiel. Les deux consultant·e·s devront préparer les contenus pédagogiques et les outils de formation, puis les présenter à l'équipe locale de CESAL en ligne afin de discuter des propositions, de recueillir ses observations et d'adapter les contenus aux besoins et aux réalités du terrain. La formation se déroulera du 21 au 24 décembre 2026, auprès de deux groupes d'environ 35 participant·e·s chacun. Deux consultant·e·s seront recruté·e·s afin d'assurer l'animation des deux groupes et de favoriser une participation active. Avec l'appui du/de la responsable du projet, du/de la coordinateur·rice de terrain et de l'équipe pédagogique de CESAL, les consultant·e·s devront : · Concevoir une méthodologie de formation adaptée au contexte d'Anse-à-Pitres. · Préparer les contenus, les supports pédagogiques et les exercices pratiques. · Présenter les contenus à l'équipe locale de CESAL et les ajuster sur la base des échanges et des besoins identifiés. · Animer les sessions de formation du 21 au 24 décembre 2026 auprès des deux groupes de participant·e·s. · Utiliser des méthodes participatives, des études de cas et des exercices pratiques adaptés aux réalités des établissements scolaires. · Intégrer les principes de protection de l'enfance dans les différents modules. · Évaluer les connaissances avant et après la formation et recueillir les appréciations des participant·e·s. · Produire un rapport final présentant les activités réalisées, les résultats obtenus, les difficultés rencontrées et les recommandations.
Plan de travail :	La mission comprendra les phases suivantes : 1. Phase de préparation des contenus • Élaboration du programme détaillé et de la méthodologie de formation. • Préparation des supports pédagogiques, moduls de formation, des exercices pratiques et des outils d'évaluation. • Intégration des questions d'inclusion scolaire, de mobilité forcée et de protection de l'enfance. 2. Phase de discussion et de validation avec l'équipe locale

CESAL est une ONG espagnole de coopération au développement présente dans 11 pays en Afrique, Amérique Latine et Europe de l'Est avec des projets dans les secteurs : éducation, santé, logement, assainissement, développement productif, sécurité alimentaire et agriculture, renforcement de la société civile, protection de l'environnement, etc. CESAL est présente en Haïti depuis l'année 2007



	• Présentation des contenus et de la méthodologie à l'équipe de CESAL. • Discussion des contenus avec l'équipe locale afin de les adapter aux besoins des établissements scolaires et aux difficultés rencontrées sur le terrain. • Prise en compte des observations et finalisation des supports avant la formation. 3. Phase de formation : du 21 au 24 décembre 2026 • Animation de la formation auprès de deux groupes d'environ 35 participant-e-s chacun. • Réalisation de travaux de groupe, d'études de cas et d'exercices pratiques. • Évaluation des connaissances acquises et collecte des retours des participant-e-s. 4. Phase de restitution et de rapport final • Analyse des résultats de la formation et des évaluations. • Formulation de recommandations pour améliorer les pratiques d'inclusion scolaire. ○ Remise des supports pédagogiques définitifs et du rapport final à CESAL.
Résultats attendus :	• Environ 70 fonctionnaires du BDS, membres de la CME, directeurs et directrices d'écoles et enseignants et enseignantes formés à l'inclusion scolaire des enfants en situation de mobilité forcée, répartis en deux groupes d'environ 35 participant-e-s et animés par deux consultant-e-s. Ce résultat sera vérifié à travers les listes de présence signées et ventilées par sexe, ainsi que les photographies des sessions de formation. • Un programme de formation et des modules pédagogiques préparés, discutés avec l'équipe locale et validés par CESAL, portant sur les droits de l'enfant, l'importance de l'éducation, l'inclusion scolaire des enfants en situation de mobilité forcée et la protection de l'enfance. • Une meilleure connaissance des droits de l'enfant, du droit à l'éducation, des besoins des enfants en situation de mobilité forcée et des obstacles à leur inclusion scolaire, évaluée à travers d'un pré-test et d'un post-test permettant de mesurer l'évolution des connaissances des participant-e-s. • Des outils pratiques permettant d'améliorer l'accueil, la participation et la continuité scolaire des enfants. • Une meilleure prise en compte de la protection de l'enfance et de la prévention des violences, des discriminations et de l'exclusion dans les pratiques éducatives. • Un rapport final présentant les activités réalisées, les résultats, les difficultés et les recommandations.

CESAL est une ONG espagnole de coopération au développement présente dans 11 pays en Afrique, Amérique Latine et Europe de l'Est avec des projets dans les secteurs : éducation, santé, logement, assainissement, développement productif, sécurité alimentaire et agriculture, renforcement de la société civile, protection de l'environnement, etc. CESAL est présente en Haïti depuis l'année 2007



Profil recherché :	• Diplôme universitaire en sciences de l'éducation, sciences sociales, psychologie, droit ou un domaine connexe. • Expérience professionnelle dans le domaine de l'inclusion scolaire, de la mobilité forcée, de l'éducation ou de la protection de l'enfance. • Expérience dans la conception et l'animation de formations destinées aux enseignants, aux responsables éducatifs ou aux institutions publiques. • Connaissance des droits de l'enfant, de l'éducation inclusive et des méthodes pédagogiques participatives. • Capacité à adapter les contenus de formation aux besoins du terrain et à travailler en collaboration avec une équipe locale. • Bonnes capacités de communication, d'animation et de rédaction de rapports. • Connaissance du contexte haïtien et maîtrise du français et du créole haïtien.
Offre financière :	Les candidat-e-s doivent soumettre une proposition financière détaillée, précisant : · Les honoraires professionnels du/de la consultant-e ; · Les éventuelles dépenses opérationnelles liées à la mission (le cas échéant), avec une ventilation des coûts unitaires ; · Le coût total de la consultation. La proposition financière devra prendre en compte l'ensemble des activités prévues, y compris la phase préparatoire, la concertation avec l'équipe locale et les quatre journées de formation. Le paiement sera effectué en quatre (4) versements, selon les modalités suivantes : 1. 25 % à la signature du contrat, après validation par CESAL du plan de travail détaillé ; 2. 25 % après la phase de validation finale avec l'équipe CESAL, sur présentation des contenus et matériels validés par CESAL ; 3. 25 % après la réalisation des sessions de formation, sur présentation et validation des listes de présence signées et ventilées par sexe, des pré-tests et post-tests, des photographies et des modules de formation dispensés. 4. 25 % à l'approbation du rapport final, incluant les résultats, les outils développés, l'analyse du processus et les recommandations. Tout paiement sera conditionné à la validation des livrables par CESAL.
Propriété intellectuelle :	Tous les documents, supports pédagogiques, contenus, outils méthodologiques, rapports et matériels produits spécifiquement dans le cadre de cette mission seront considérés comme la copropriété de CESAL et du projet, et pourront être utilisés, reproduits et diffusés par CESAL et ses partenaires institutionnels à des fins non commerciales, dans le cadre de leurs activités de coopération, de formation et de plaidoyer. Le/la consultant-e conserve la propriété intellectuelle de ses outils, méthodes et contenus développés antérieurement à la mission. Toutefois, il/elle accorde à CESAL une licence d'utilisation non exclusive de ces ressources lorsqu'elles sont intégrées aux activités.

CESAL est une ONG espagnole de coopération au développement présente dans 11 pays en Afrique, Amérique Latine et Europe de l'Est avec des projets dans les secteurs : éducation, santé, logement, assainissement, développement productif, sécurité alimentaire et agriculture, renforcement de la société civile, protection de l'environnement, etc. CESAL est présente en Haïti depuis l'année 2007



	Aucune information, donnée ou production issue du projet ne pourra être utilisée à des fins commerciales ou diffusée à des tiers sans l'accord préalable écrit de CESAL.
Dépôts de dossiers :	Les candidats doivent envoyer à CESAL leur offre financière et technique, comprenant les informations suivantes : - CV personnel mettant en évidence l'expérience acquise dans des projets similaires. - Deux références professionnelles avec coordonnées (adresses électroniques). - Proposition technique et financière indiquant les honoraires des consultants et la ventilation des coûts (prix unitaire). Les intéressés sont priés de faire parvenir un dossier complet par courriel portant la mention « Consultants formation sur l'inclusion scolaire des enfants en situation de mobilité forcée », avant le 6 novembre 2026 aux adresses suivantes : alfonso.lopez@cesal.org et recrutement.haiti@cesal.org. NB : Seuls les candidats dont le profil aura été retenu à l'issue de la présélection seront contactés pour les étapes suivantes du processus de sélection.